



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

---

**PAYS DE LANGRES**

**Analyse du questionnaire**  
***« Création d'un fonds inter-associatif en pays de Langres »***

Administrés aux associations  
du 08 octobre 2019  
au 31 décembre 2019

Octobre 2020

---

Réalisé par le Conseil de Développement Territorial du Pays de Langres

## Table des matières

INTRODUCTION.....	3
1. Panel et profil des associations.....	4
1.1 Panel associatif du pays de langres.....	4
1.1.1. Cible visée .....	4
1.1.2. Structure du questionnaire.....	4
1.1.3. Moyens mis en place .....	4
1.1.4. Provenance et domaine d'activité.....	5
1.2 Définition du profil des associations.....	6
1.2.1. Quel est votre domaine d'activité ?.....	6
1.2.2. Combien d'adhérents compte votre association ?.....	7
1.2.3. Est-ce que votre association est employeuse ?.....	7
1.2.4. Disposez-vous des ressources nécessaires pour développer votre activité ?.....	7
2. Domaines possibles de mutualisation entre associations : résultats.....	8
2.1. Le matériel.....	8
2.1.1. Seriez-vous intéressés pour mutualiser du matériel ? .....	8
2.1.2. Quelles seraient les conditions de cette mutualisation ?.....	10
2.1.3. Quels outils proposeriez-vous pour mutualiser du matériel ? .....	10
2.1.4. Préconisations.....	12
2.2. Les compétences.....	13
2.2.1. Seriez-vous intéressés pour mettre en réseau des compétences entre associations ?.....	13
2.2.2. Besoins et offres de compétences.....	13
2.2.3. Quels outils proposeriez-vous pour mutualiser des compétences inter associatives ?.....	14
2.2.4. Préconisations.....	15
2.3. Les finances .....	16
2.3.1. Seriez-vous intéressés pour mutualiser des ressources financières (système d'avance et de prêts entre associations) ?.....	16
2.3.2. Sous quelle(s) condition(s), prêteriez-vous cet argent ? .....	17
2.3.3. Quels outils proposeriez-vous pour mutualiser des ressources financières ? .....	17
2.3.4. Préconisations.....	18
CONCLUSION.....	19
ANNEXE : Questionnaire .....	20

Anciennement Conseil de Développement Local, le Conseil de Développement Territorial est rattaché au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du pays de Langres depuis 2016. Il s'agit d'une instance de démocratie participative, constituée de membres bénévoles actifs issus de la société civile.

Organe de consultation et de concertation, cette assemblée apporte une expertise citoyenne dans le contenu des politiques locales. Le conseil est consulté sur l'élaboration du projet de territoire, sur les documents de prospective et de planification résultant de ce projet, ainsi que sur la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable. Il peut donner son avis ou être consulté sur toute autre question relative à ce périmètre.

C'est dans ce cadre que le CDT a souhaité s'auto-saisir de la question de la création d'un fonds inter-associatif, pour soutenir les associations en difficulté financière. En effet, des membres du CDT ont fait état que le fonds de roulement d'associations, relevant notamment du domaine culturel, était insuffisant pour faire face aux délais de paiement tardifs des subventions. Une expérience de mutualisation de fonds de trésorerie entre associations dans le Département de la Marne avait été remarquée par les membres du CDT.

Afin de connaître les réelles difficultés des associations locales en matière de trésorerie et de vérifier qu'un fonds mutualisé pouvait être une réponse à ces besoins, un questionnaire a été mis en place en 2019. Testé auprès de différentes associations, il a été élargi à d'autres domaines de mutualisations possibles, à savoir le matériel et les compétences.

Après une présentation du panel et du profil des associations ayant répondu, ce rapport aborde les résultats selon l'angle des domaines possibles de mutualisation. Des préconisations issues d'une réflexion commune avec les membres du CDT et les Centres de ressources et d'Information pour les Bénévoles (CRIB) de Haute-Marne ponctuent chaque sous - partie.

Pour terminer, nous tenons à remercier l'ensemble des membres du CDT qui ont participé à mettre en place ce questionnaire et son référent en la personne de Philippe Chanclu. Ces travaux ont bénéficié du soutien des CRIB qui interviennent sur le pays de Langres et nous les remercions de leurs regards apportés sur ce rapport. Merci, bien entendu, à toutes les associations qui ont pris le temps de répondre au questionnaire. Leur réponse a permis d'aboutir aux conclusions qui figurent dans ce rapport.

**Président du Conseil de  
Développement Territorial du Pays  
de Langres  
Yves DOUCEY**

# 1. Panel et profil des associations

## 1.1 Panel associatif du pays de langres

Ce questionnaire a été mis en place par le Conseil de développement Territorial (CDT) du pays de Langres dans le but de **recenser** les besoins des associations en termes de finances, de compétences, de matériel et de **vérifier** qu'un fonds mutualisé peut être une réponse à ces besoins.

### 1.1.1. Cible visée

Le questionnaire visait toutes les associations quelles que soient leurs tailles et leurs objets, employées ou non, ayant leur siège social sur le périmètre du pays de Langres, l'objectif étant de récolter des données sur un panel le plus représentatif possible.

Le questionnaire a été mis en ligne sur une période d'environ trois mois (du 08 octobre 2019 au 31 décembre 2019), pour laisser aux associations, la possibilité d'évoquer, de réfléchir et d'apporter une réponse concertée aux questions lors de leurs instances décisionnelles.

### 1.1.2. Structure du questionnaire

Le questionnaire était composé de deux parties :

La première concernait le profil de l'association et visait à croiser les données par secteur d'activité, zone géographique, nombre d'adhérents et fonction d'employeur.

La deuxième visait à caractériser les domaines mutualisables, à savoir le matériel, les compétences et les ressources financières.

### 1.1.3. Moyens mis en place

Ce questionnaire a été proposé sous une forme informatique par le biais de « **google forms** ».

Il a été proposé à toutes les structures rencontrant des difficultés de remplir le formulaire sous format papier, ce qui a été le cas de 5 structures.

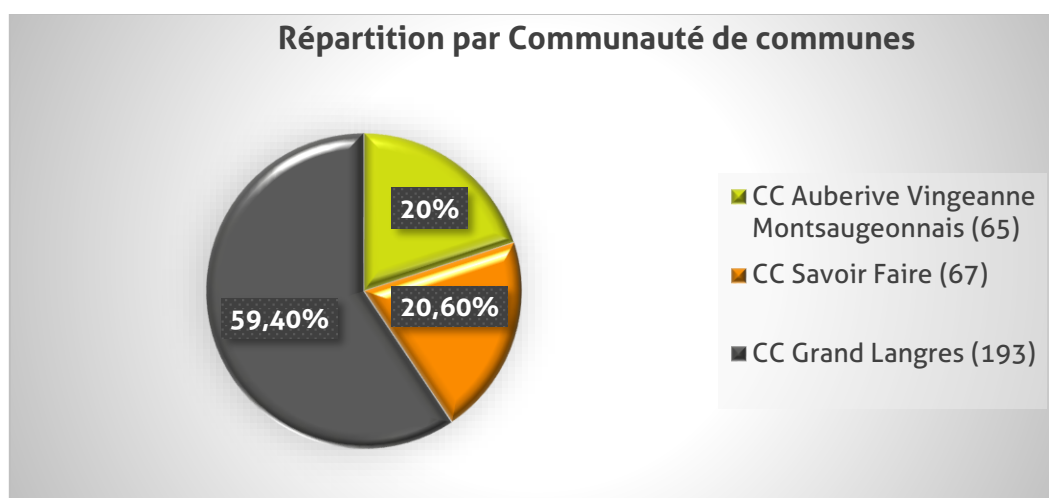
Le questionnaire a été envoyé aux associations ayant leur siège social sur le pays de Langres à partir d'une base de données actualisées et à l'ensemble des adhérents du Conseil de Développement Territorial. L'ensemble de ces structures, à savoir 325 associations, ont été relancées par courriel le 21 novembre 2019.

En ce qui concerne les autres modes de diffusion, le PETR du Pays de Langres ainsi que les trois Communautés de communes ont partagé le formulaire en ligne sur leur site internet. La Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Haute-Marne a créé un encart dans son journal en ligne qui est paru en novembre 2019.

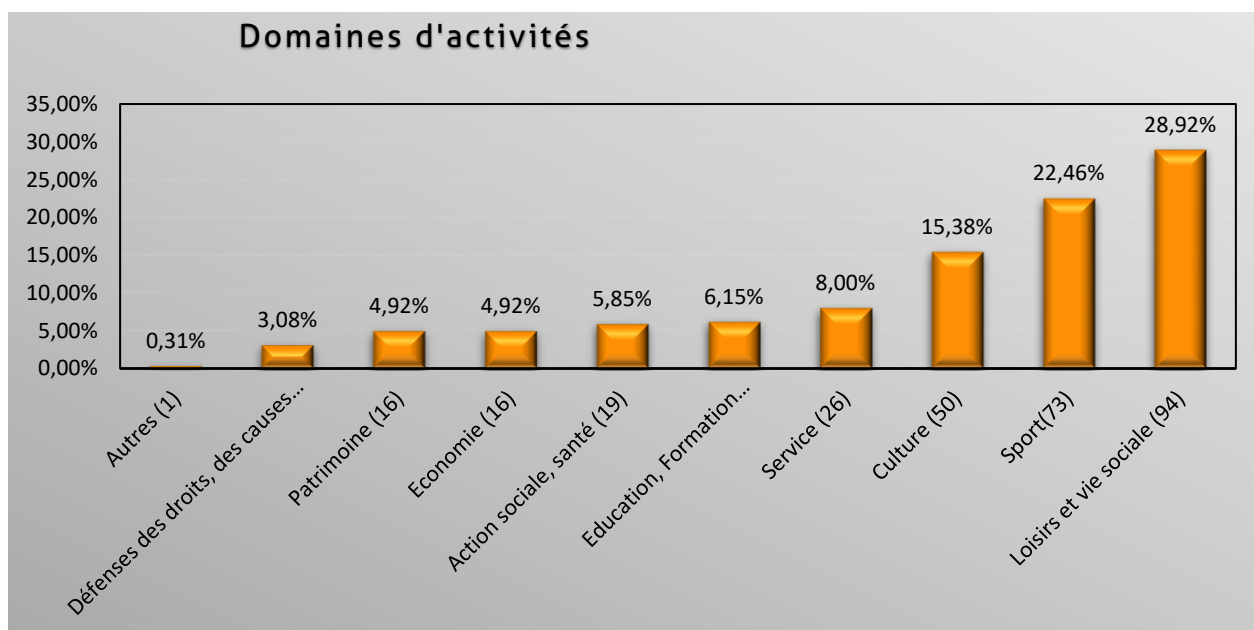
Pour finir, ce questionnaire a été distribué lors de la fête des associations le 07 septembre 2019 pour sensibiliser les associations présentes aux enjeux de ce questionnaire et les inciter ainsi, à le remplir.

### 1.1.4. Provenance et domaine d'activité

Les 325 structures sont réparties entre les Communautés de communes de la façon suivante :



La Communauté de communes du Grand Langres concentre 60% des associations alors que les deux autres Communautés de communes se répartissent chacune 20% de l'activité associative.



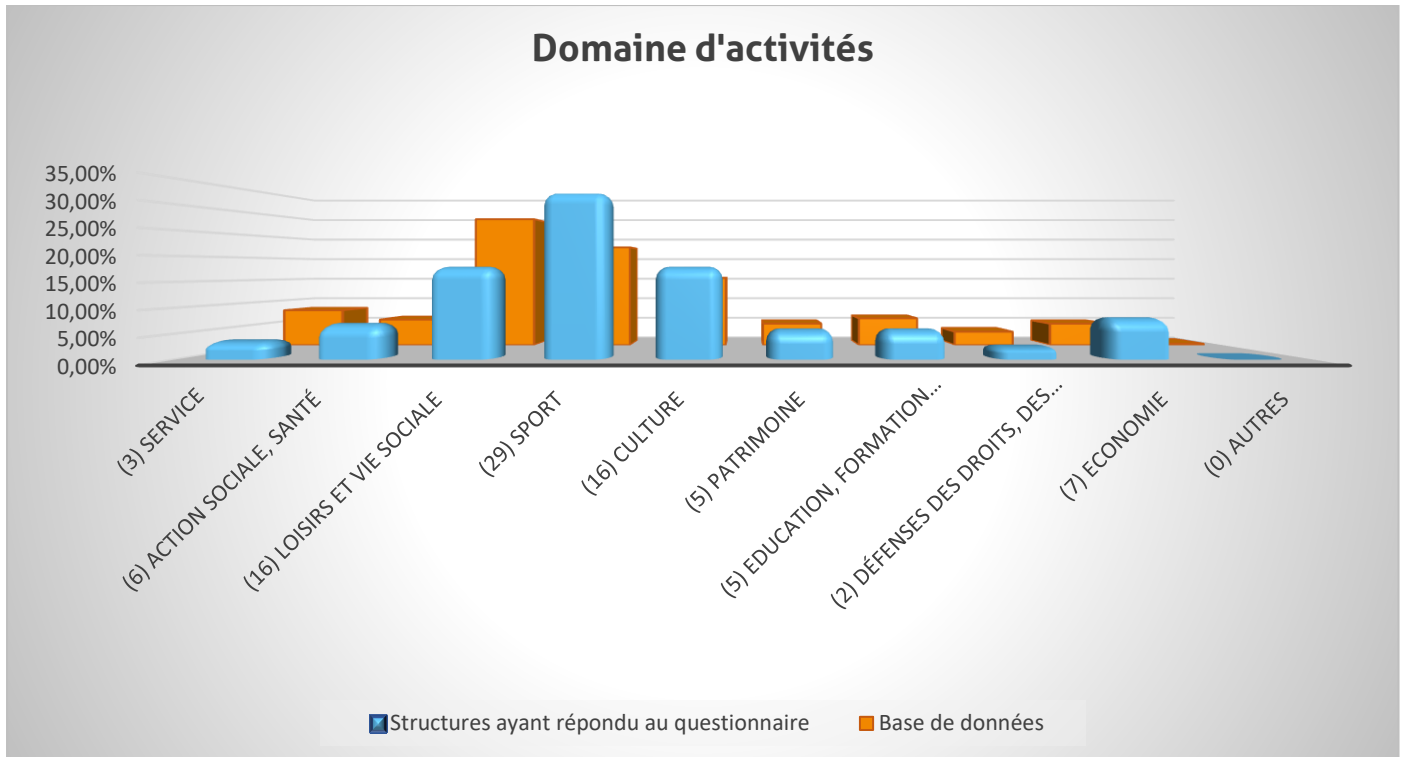
Les différents domaines d'activités sont représentés et permettent ainsi d'avoir des informations issues d'associations très différentes tant sur leur objet que dans leur structuration. Cependant, il est important de noter que les **loisirs et vie sociale** (ex : comites d'animation, amicales, associations de loisirs, foyers ruraux...), le **sport et la culture** (ex : cinéma, musique, théâtre, art..) sont les domaines les plus représentés.

Sur les 325 questionnaires envoyés, 89 associations ont répondu soit un taux de réponses de 27 %.

## 1.2 Définition du profil des associations

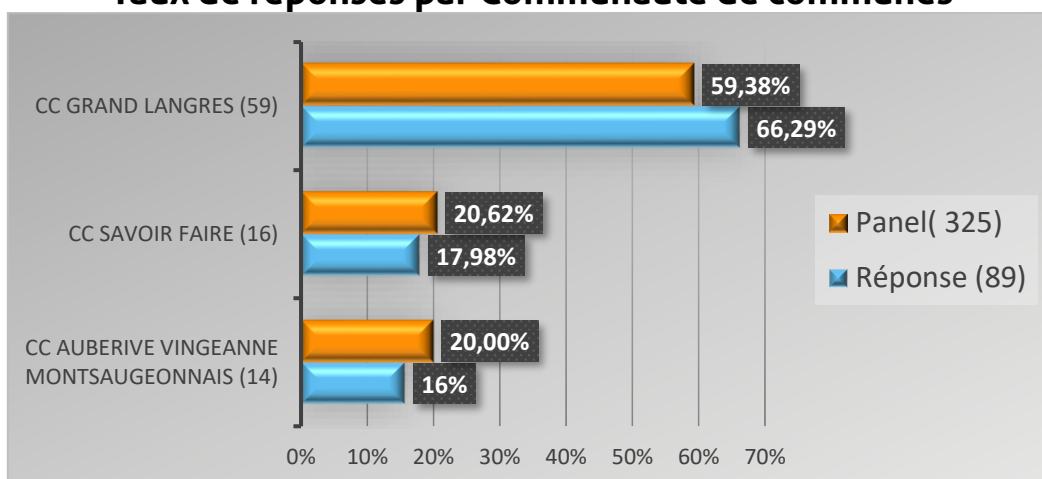
Les chiffres présentés, par la suite, ont été calculés sur la base des 89 questionnaires.

### 1.2.1. Quel est votre domaine d'activité ?



On remarque que, si l'on compare ces données, avec le graphique précédent (domaine d'activités des associations du pays de Langres), les **structures relevant domaine du sport, se sont démarquées** en répondant à ce questionnaire.

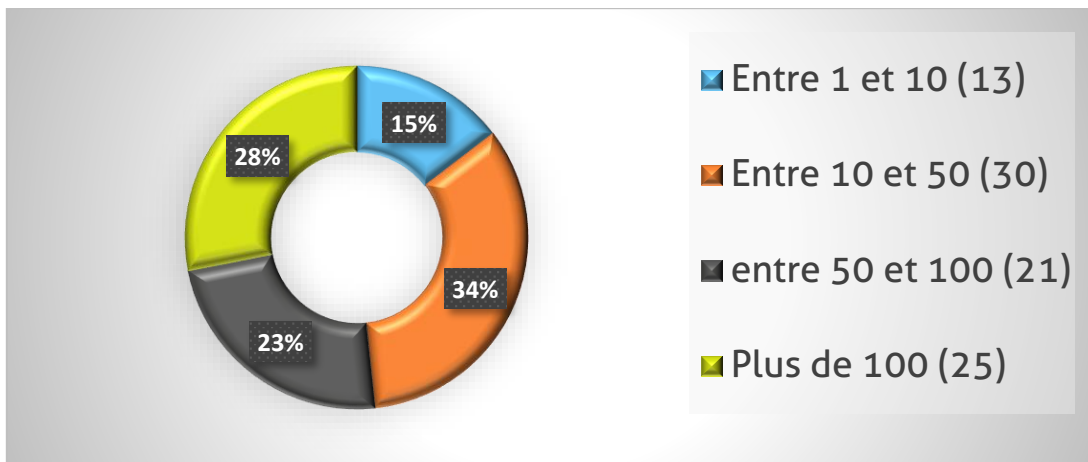
### Taux de réponses par Communauté de communes



Les associations issues de la Communauté de communes du Grand Langres ont, proportionnellement, davantage répondu que celles des autres Communautés de Communes.

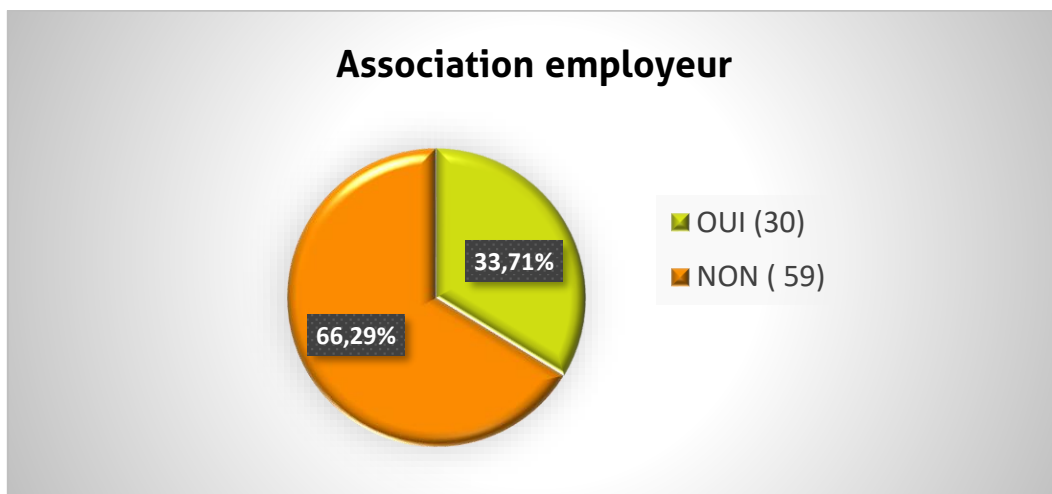
### 1.2.2. Combien d'adhérents compte votre association ?

#### Répartition du nombre d'adhérents par association



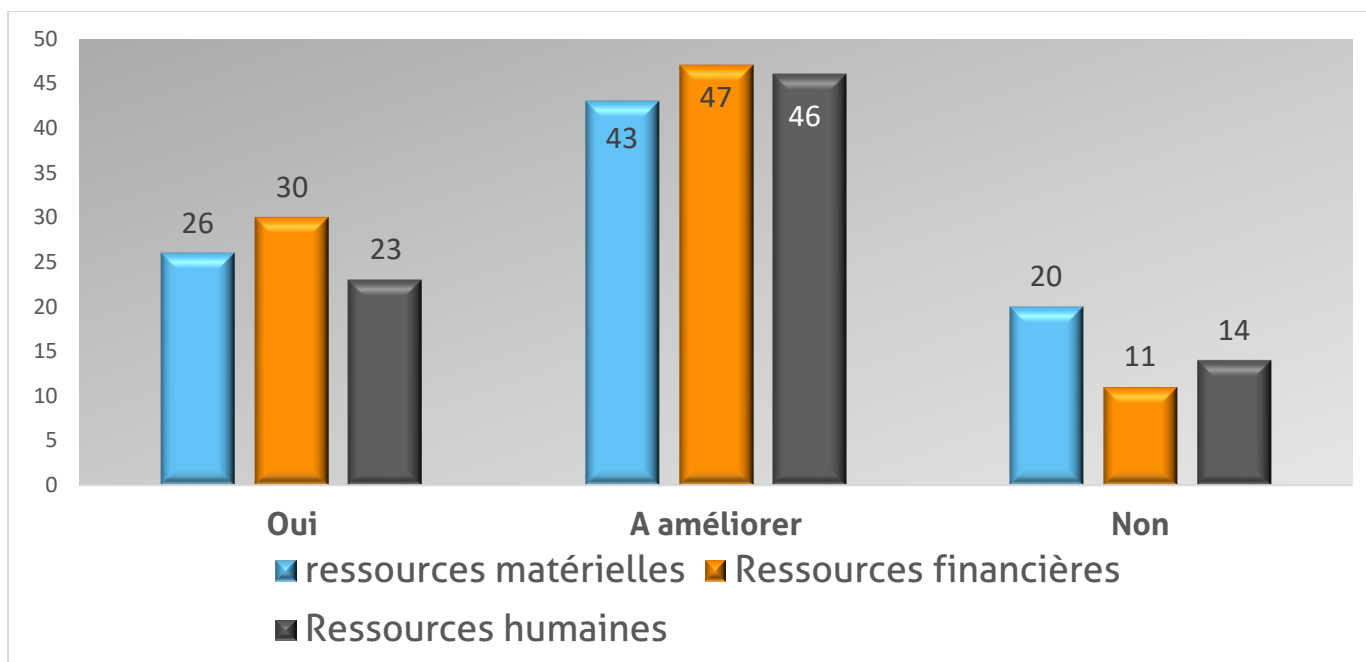
Plus de 50% des associations ayant répondu possèdent plus de 50 adhérents.

### 1.2.3. Est-ce que votre association est employeuse ?



66 % des associations, qui ont répondu à ce questionnaire, ne sont pas employeuses.

### 1.2.4. Disposez-vous des ressources nécessaires pour développer votre activité ?



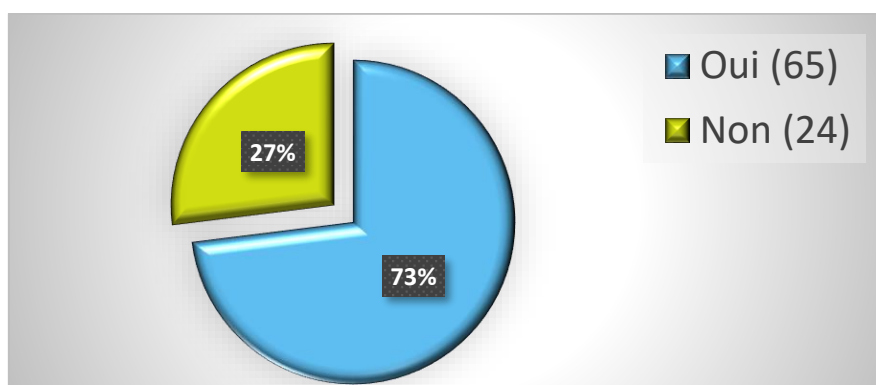
Les structures interrogées mettent en avant, que leurs ressources, quel que soit le domaine, devraient être améliorées pour les aider à poursuivre leur objet.

Afin de poser les bases d'une mutualisation éventuelle, nous avons besoin au préalable de vérifier l'intérêt que porte les associations à cette mutualisation et qu'il existe bien une offre et une demande pour que les transactions puissent avoir lieu.

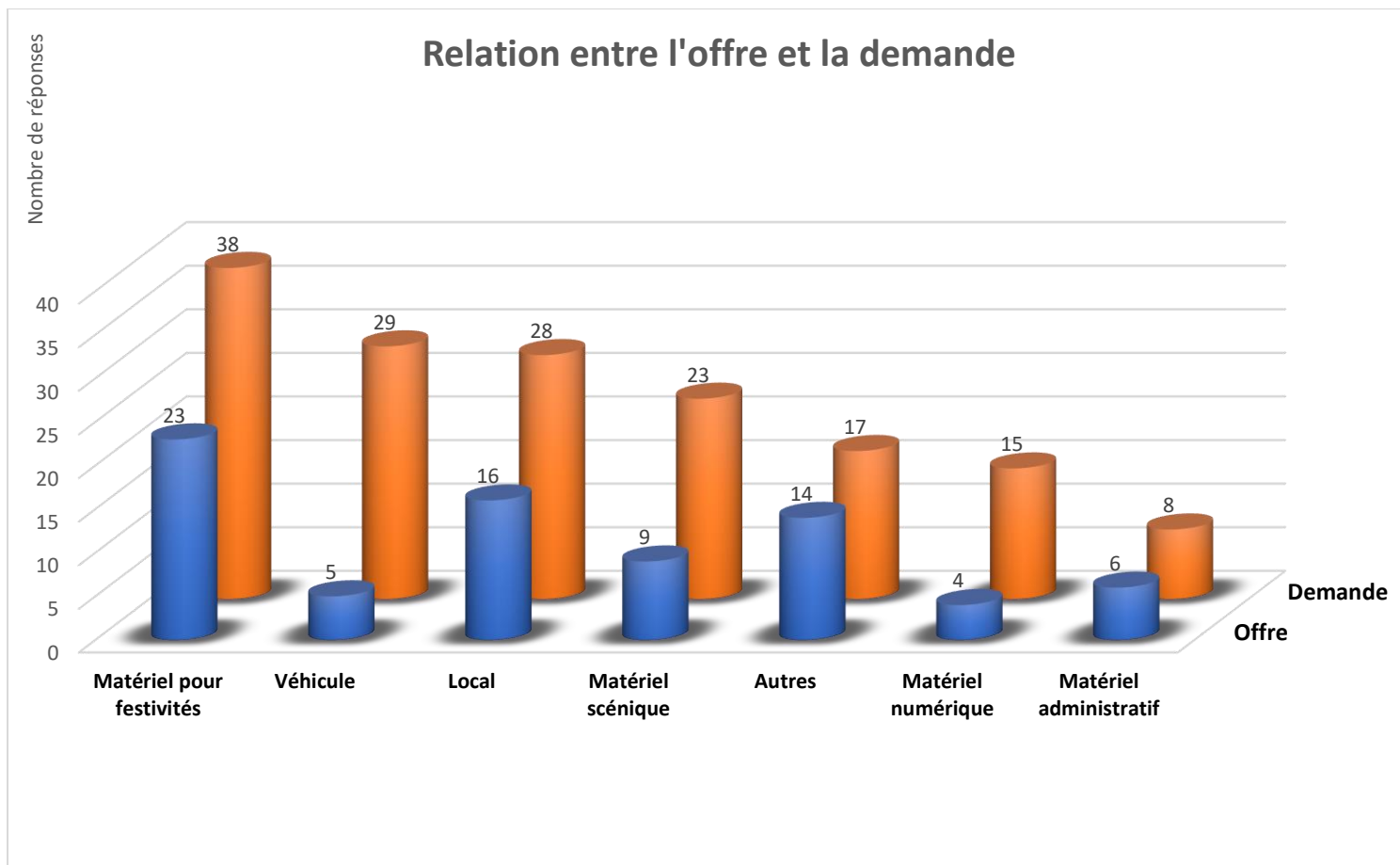
## 2. Domaines possibles de mutualisation entre associations : résultats

### 2.1. Le matériel

#### 2.1.1. Seriez-vous intéressés pour mutualiser du matériel ?



**73 %** des associations interrogées souhaitent **mutualiser du matériel**.



Ce graphique met en avant l'inadéquation entre l'offre et la demande pour les différents types de matériel nommés ci-dessus.

La demande apparaît supérieure à l'offre, et confirme que les associations manquent de matériel pour mener à bien les activités qu'elles entreprennent.

Toutefois, on remarque qu'une offre existe pour tous les types de demandes, même si celle-ci est moindre.

Pour plus de précisions sur les besoins, les associations ont cité comme exemple :

**Matériel pour festivités** : tente /barnum (cité 13 fois), table (7), chaises/ banc (6), friteuse (4), scène/estrade (3)

**Véhicule** : minibus (11), camionnette /véhicule utilitaire (11), véhicule (2)

**Local** : stockage (7), rencontres (6), répétition (4), gymnase (3), manifestation (3), bureaux (2)

**Matériel scénique** : sono (4), projecteurs (2)

**Matériel numérique** : ordinateur portable (1)

**Matériel administratif** : imprimante (2)

Certaines seraient prêtes à mettre à disposition le matériel suivant :

**Matériel pour festivité** : barnum/tente/chapiteau (cités 4 fois), tables (3) Bancs/chaises (2)

**Véhicule** : minibus (1), véhicule utilitaire (2), véhicule de tourisme (1)

**Local** : local (3), hangar + terrain (1), salle réunion (1), local de réception + terrain (1)

**Matériel scénique** : matériel son et lumière, câblerie, praticables (1), sono et projecteur (3), éclairage (1), projecteur (1)

**Matériel numérique** : ordinateur (3)

**Matériel administratif** : fournitures (1)

La classification « autre » n'est pas développée car on y retrouve un ensemble de matériel spécifique (tatamis, piano, presseur, pupitres...) à l'activité de chaque association qui ne permet pas de mettre en adéquation la demande et l'offre.

Parmi les 27% associations récalcitrantes à mutualiser du matériel, les raisons sont les suivantes :

- impossibilité (cité 13 fois) de prêter le matériel en raison de la spécificité du matériel et de l'absence de matériel
- absence de besoin (4)
- disponibilité (2)
- crainte (2)

### 2.1.2. Quelles seraient les conditions de cette mutualisation ?

**Contrat** : cité 16 fois

**Convention** : 10

**Charte** : 8 fois

**Personne référente/Suivi/ état des lieux** : 6

**Echange de service/ troc** : 4

**Système de caution** : 2

**Confiance - respect** : 1

**Recensement des besoins** : 1

A cette question, la plupart des associations souhaitent un cadre juridique et un suivi des transactions.

### 2.1.3. Quels outils proposeriez-vous pour mutualiser du matériel ?

Différents outils ont été proposés par les associations. Ces outils sont classés par ordre de citations et les encadrés reprennent les exemples mentionnés par les associations interrogées.

#### Outils en ligne : cité 12 fois

Fichier / formulaire en ligne 3

Plateforme en ligne : 2

Document partagé (google document) : 1

Inventaire/répertoire en ligne : 1

Site internet / Forum : 1

Agenda partagé : 1

Outils informatique partagé 2

Espace numérique : 1

*« Outils informatiques partagés (avec disponibilité du matériel, personnes référentes, localisation) »*

#### Base de données : 5

*« Listing de chaque association avec lieu de stockage »*

*« Liste du matériel avec contact de chaque personne. Rien de plus efficace que de téléphoner »*

*« Mail ou tél »*

#### Local de stockage commun : 4

*« Local, contrat d'occupation avec participation aux charges liées au local (chauffage, loyer...) »*

#### Centralisation : 3

*« De passer par un organisme centralisateur (à définir) qui gèrerait pour le compte des associations la mutualisation. Un peu le style blablacar pour le transport »*

- Organisme centralisateur : 2

- Local centralisateur : 1

*« L'idéal serait une personne gestionnaire qui régule le flux de matériel, vérifie le bon fonctionnement. Ce qui est compliqué est le lieu de stockage : ça prend du temps d'aller au local, de montrer le matériel à l'emprunteur, de le récupérer ensuite. Quand on travaille et qu'on a une vie trépidante, on peu de temps. Un local mutualisé, une sorte de réserve où chaque association ait son propre espace simplifierait les choses, mais c'est utopique sans doute... »*

**Confiance : 2**

*« Un lien et une connaissance des personnes à qui nous prêterions »  
« Confiance et respect d'abord... La paperasse (si besoin...) ou si enjeu financier important »*

**Service de transport pour l'acheminement de matériel : 2**

*« Service de transport pour l'acheminement du matériel »*

**Echange : 1**

*« Echange (exemple : Chapiteau contre friteuse) »*

**Catalogue des équipements : 1**

*« Un catalogue des équipements avec photos et usages, des moyens de transport si besoin, et il faut que ce soit équitable (chacun doit être en mesure d'apporter sa pierre à l'édifice), et que l'on prenne soin du matériel. »*

**Création d'une association : 1**

*« Création d'une association recensant les différents acteurs »*

## 2.1.4. Préconisations

### Centraliser :

Il semble qu'un outil en ligne, certainement une plateforme centralisée, permettrait de rapprocher l'offre et la demande. Elle offrirait une base de données du matériel échangeable, composée des informations suivantes : nom de l'association, personne à contacter, matériel mis à disposition et lieu de stockage. Cet inventaire partagé pourrait être une solution pour répondre au besoin des associations.

### **Qui serait prêt à porter un pareil dispositif ?** Plusieurs scénarii sont possibles :

- Cette plateforme pourrait être portée par un organisme qui fait déjà office de centre de ressource pour les associations de notre territoire (par ex. : Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (CRIB), Ligue de l'Enseignement, Fédération Départementale des Foyers Ruraux...).
- L'échelle du pays de Langres et des Communautés de communes apparaît aussi pertinent, en sachant que la Communauté de communes des Savoir-Faire porte déjà une plateforme de ce type. Cf. [www.assoc-ccsf.fr](http://www.assoc-ccsf.fr)
- Faire porter cette plateforme par une structure d'insertion qui gèrerait le site, suivrait les prêts et les retours et pourrait même stocker le matériel.

### Informer

Face au manque de matériel, il apparaît pertinent que les associations du pays de Langres puissent être informées des dispositifs qui financent les investissements en matériel, comme par exemple le Dispositif « Soutien à la vie associative de proximité » (DIVA'P) de la Région Grand Est.

#### **Au titre de l'investissement**

Les dépenses éligibles portent sur :

- > Le mobilier de bureau,
- > Le matériel informatique,
- > Le matériel spécifique à la mise en œuvre d'un projet associatif,
- > Le matériel roulant (véhicule ou matériel roulant de production ou de manutention). Seul le matériel neuf (hors crédit-bail) et le matériel d'occasion acheté auprès d'un revendeur professionnel seront pris en compte,
- > L'aménagement de locaux associatifs.

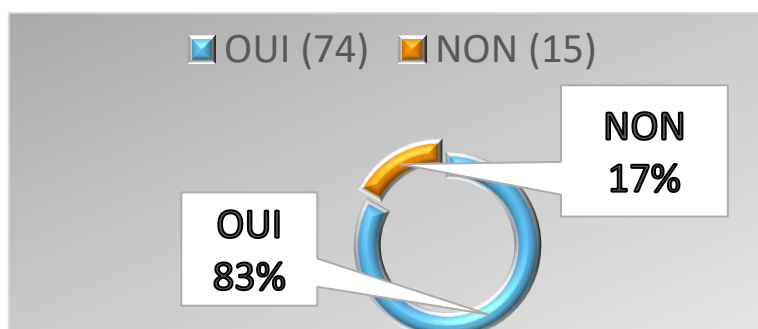
Nature et montant de l'aide :

- > Subvention de 8 000 € maximum et 800 € minimum
- > Taux d'intervention de 75 %

## 2.2. Les compétences

Il s'agit, par cet axe, de vérifier si certaines associations accepteraient de mutualiser leurs compétences et de mettre en corrélation l'offre et les besoins.

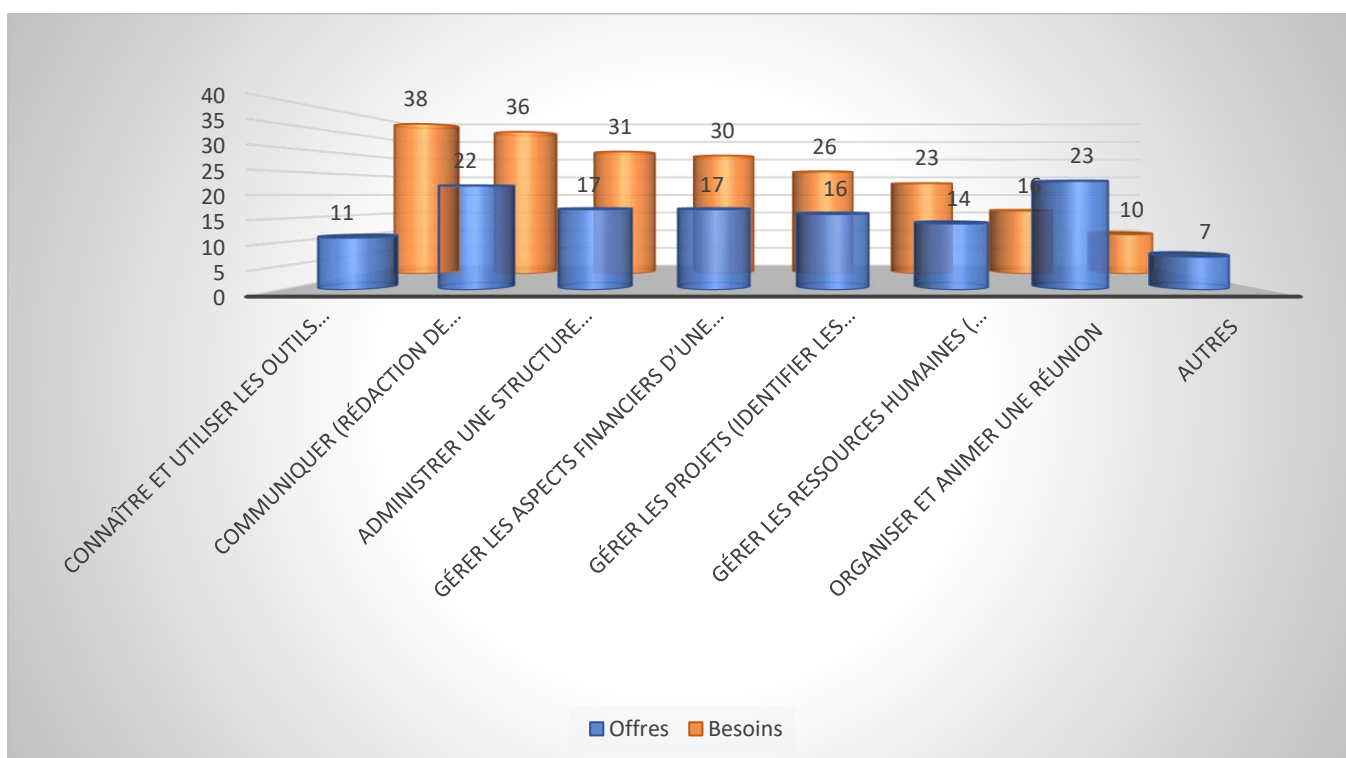
### 2.2.1. Seriez-vous intéressés pour mettre en réseau des compétences entre associations ?



Plus de 83% des associations sont intéressées pour mettre en réseau leurs compétences. Pour celles qui ne sentent pas concernées, les raisons gravitent autour du manque de temps et de la petite taille de la structure.

### 2.2.2. Besoins et offres de compétences

Il s'agit ici de comprendre quelle est la demande et l'offre en matière de compétences pour comprendre quelles sont les domaines mutualisables.



Globalement, on observe qu'il y a une offre pour chaque besoin, même si celui-ci est moindre, hormis sur le plan de l'organisation et de l'animation de réunions.

Pour plus de précisions sur les besoins, les associations interrogées mettent en avant leur manque de compétence en termes de **communication** ; 43% d'entre elles souhaitent connaître et utiliser davantage les outils numériques et informatique (création de site internet, utilisation de logiciel et des réseaux sociaux, etc.). De plus, elles auraient besoin de compétences en termes de rédaction de documents précis, conception de visuels, prise de parole, entretien **(40,50 %)**.

**Plus d'1/3 des associations souhaitent obtenir des compétences administratives** (connaissance des obligations, organisation administrative, gestion des fichiers, élaboration d'outils de suivi, évaluation, etc.). **La gestion comptable et financière peut poser problème pour 34% des associations.**

**29%** mettent en avant leurs difficultés pour gérer les projets et plus concrètement, pour identifier les ressources humaines, financières et opérationnelles, établir un programme de travail, gérer le stress, prendre des décisions.

**La gestion des ressources humaines**, que ce soit des bénévoles ou des salariés, peut aussi mettre en difficultés **18% des associations.**

### 2.2.3. Quels outils proposeriez-vous pour mutualiser des compétences inter associatives ?

#### Outils en ligne : cités 10 fois

Site internet : 3  
Formulaire en ligne 1  
Outil informatique répertorié sur un site 1  
Plateforme numérique : 1  
Outil numérique : 2  
Outil web (formation à distance) 1  
Réseaux sociaux : 1

« Création d'un site pour gérer les compétences »

#### Organisation de rencontres / réunions : 4

« Se mettre à disposition, organiser des rencontres « partage d'expériences » »

#### Emploi partagé : 2

« Postes mutualisés (missions ponctuelles et permanentes) »

#### Echanges : 2

« Un système d'Echanges Locaux Associatifs » sur le même principe qu'Agri-Echange. Une sorte de Asso-échange » dans lequel on pourrait échanger à la fois du matériel et des compétences »

« Ce sont avant tout des rapports humains basés sur la confiance et le respect... « si je peux t'aider, je le fais et inversement ! » »

#### Programme de formation : 2

#### Base de données : 1

Mise à disposition : 1

Création d'une maison des associations : 1

« Une maison des associations avec une ou des salles mises à disposition »

Recensement : 1

Groupement d'employeurs : 1

« Il nous faut pour les salariés par exemple créer un groupement d'employeurs, pour la compta : utilisons le même logiciel »

Mécénat de compétence : 1

Et le dernier :

« Je n'en possède pas justement !! »

## 2.2.4. Préconisations

### Centraliser

Suite aux différentes propositions des associations, **l'outil en ligne** a été le plus souvent cité. Il aurait pour rôle de recenser, centraliser, à la manière du matériel, les compétences sur le territoire du pays de Langres et ainsi de permettre aux associations de s'entraider sur des points précis qui les mettent en difficulté.

### Se rencontrer

De la même manière, il semble que les associations auraient besoin de se **rencontrer pour partager leur expérience**. Plus précisément, il s'agirait aussi et ainsi de mettre en avant **l'expertise** de certaines personnes ressources sur des domaines précis pour les transmettre et soutenir certaines associations.

### Se former

Bien que peu citée dans ce rapport, la formation peut-être une réponse à l'acquisition de compétences. Il existe que le département de la Haute Marne un **Programme de Formation des Acteurs de la Vie Associative (FAVA)** de la Haute-Marne coordonné par la DDCSPP et les Centres de Ressources et d'Information des Bénévoles. Il bénéficie des compétences et du soutien d'une dizaine d'associations têtes de réseaux et de collectivités locales.

### Informer

**L'emploi partagé est proposé comme une solution par les associations interrogées. Il existe sur notre département le Groupement d'Employeurs pour le Développement Associatif (G.E.D.A.)** Le groupement a pour objet le recrutement de salariés pour les mettre à disposition de ses membres. Il participe également à toute initiative susceptible de favoriser le développement de l'emploi et la gestion des ressources humaines auprès de ses adhérents.



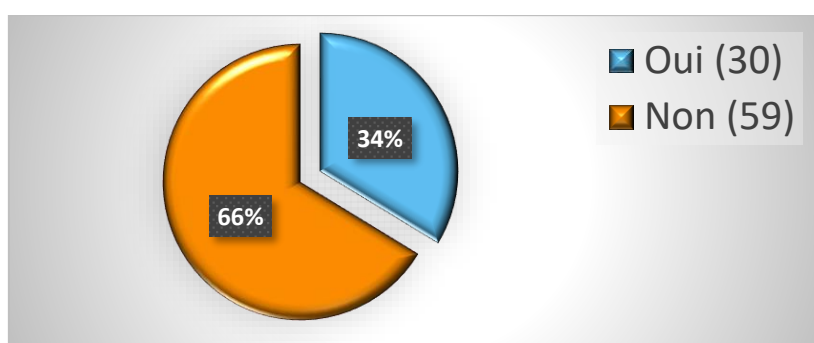
Adresse : 121 Avenue de la République, 52000 Chaumont  
Téléphone : 03 25 02 93 54

Il existe aussi **des prestataires sur** le pays de Langres, qui peuvent intervenir, contre rémunération, pour remplir une mission, une tâche donnée.

Le **mécénat de compétences** est également cité parmi les réponses de ce questionnaire. Le mécénat de compétence est défini comme la réalisation d'une prestation de service sans contrepartie à un organisme éligible au mécénat. Il s'agit d'un don en nature. A ce titre, il permet une réduction d'impôt dans les mêmes conditions qu'un don en numéraire.

## 2.3. Les finances

### 2.3.1. Seriez-vous intéressés pour mutualiser des ressources financières (système d'avance et de prêts entre associations) ?



- **2/3 des associations ne sont pas intéressées** par un système d'avance et de prêts entre associations.

Leurs réticences peuvent être classées ainsi :

Peu de moyen financier : cités par 16 associations

Pas de besoin : 7

Entreprise risquée : 7

Modèle économique de l'association fragile : 3

Ne pas se substituer aux instances et aux collectivités : 2

- **Moins d'un tiers des associations souhaitent mutualiser** leurs ressources financières.

**19 associations** se déclarent intéressées pour **avancer** de la trésorerie à d'autres associations, (27 associations ont rempli le champ des sommes possibles à avancer). Il s'agit en général de petites sommes.

Sommes	Associations intéressées pour avancer de l'argent
Moins de 1000 €	4
Entre 1 000 et 2 000 €	7
Entre 2 000 et 3 000 €	1
Entre 3 000 et 4 000 €	1
Entre 4 000 et 5 000 €	4
Entre 5 000 € et 10 000 €	1
Plus de 10 000 €	2
Sans réponse	3
Réponse aléatoire ( <i>ça dépend, à définir...</i> )	4
<b>Total</b>	<b>27</b>

**17 associations** seraient intéressées par un **emprunt** : il s'agit, en général, de sommes supérieures à 10 000 €, sur des périodes ponctuelles, généralement au premier semestre de chaque année.

Nous constatons de nouveau une corrélation entre l'offre et les besoins, car les avances, même moindre importance, pourrait éventuellement combler les besoins financiers.

### 2.3.2. Sous quelle(s) condition(s), prêteriez-vous cet argent ?

**Des Garanties** (citées 8 fois) : assurance du remboursement

**Délais de remboursement imposés** (cités 5 fois) : prêt de courte durée (1 an), 6 mois, 3 mois, plan de remboursement

**Cadre juridique** (4) : convention / contrat/ caution

**Le projet / l'activité déclenche le prêt** (3) : projet précis, en fonction du projet/ de l'activité de l'association.

**Evaluation de la réalité du besoin** (1)

**Temporalité de la demande** (début d'année)

**Confiance**

### 2.3.3. Quels outils proposeriez-vous pour mutualiser des ressources financières ?

**Outils en ligne : 3**

« Forum associatif Pays de Langres »  
« Site internet de gestion »

**Organisme centralisateur : 2**

« Comme pour le matériel, passer par un organisme centralisateur (qui pourrait financer lui-même par la collectivité des assos adhérentes)  
« Un logiciel comptable + une ouverture de compte bancaire spécifique + un interlocuteur dédié »

## Banque associative : 1

*« Dans les années 80-90, nous avons fait l'expérience d'une banque associative (qui a fonctionné) et d'un parc de matériel intitulé CUM'ART mais sans aide pour financer un poste de régisseur, CUM'ART n'a pas pu se mettre en place »*

## Apports en fonds propres avec droit de reprise : 1

*« Apport en fonds propre avec droit de reprise (l'association a déjà mis en place cet outil au sein du collectif, en tant que bénéficiaire, pour pallier aux décalages de trésorerie liés au financement LEADER »*

## Contrat : 1

## Cagnotte commune : 1

### 2.3.4. Préconisations

Même si la demande est moindre que pour le matériel et les compétences, il existe une offre et une demande en avance de trésorerie à la condition que celle-ci soit sécurisée par un cadre juridique.

#### Sécuriser

Les offres semblent porter principalement sur des périodes courtes et sur une temporalité sur le premier semestre. Des associations seraient intéressées pour avancer de l'argent, principalement des petites sommes, à la condition que le prêt s'accompagne de garanties, d'échéances courtes de remboursement et d'un acte juridique (contrat, convention).

#### Centraliser

Certaines associations mentionnent un organisme centralisateur.

Il existe sur notre territoire un organisme, Champagne Ardenne active, qui offre des prêts et des garanties d'emprunts bancaires pour compenser des manques en trésorerie pour des structures employeuses, sous certaines conditions.

Pour pouvoir bénéficier de prêts de la part de Champagne Ardenne Active, une garantie en fonds propres est nécessaire et la mise en place d'un fonds de garantie commun aux associations pourrait être une solution, pour aider des associations sollicitant des prêts (classiques ou bonifiés).

Le taux de retour de ce questionnaire (27%) démontre l'intérêt que les associations portent à ce projet de mutualisation. A l'origine, ce questionnaire avait pour objet de vérifier si les associations étaient intéressées par une mutualisation de trésorerie. Les résultats démontrent qu'elles seraient également investies dans une démarche de mutualisation de matériel et de compétences et qu'elles sont force de propositions sur ces sujets. Les résultats du questionnaire ont fait l'objet d'une présentation et d'une validation en conseil d'administration du CDT le 15 septembre 2020.

Sur l'aspect financier, la crise du COVID 19 a effectivement prouvé la solidité financière des associations du territoire, qui restent certainement à consolider par un système de prêt et d'avance entre associations.

Dans tous les domaines, que ce soient en termes de matériel, de compétences et de trésorerie, la demande correspond à une offre, même si cette dernière est moindre. Un outil en ligne, à l'image d'une plateforme, centralisé par un organisme apparaît comme un des moyens qui semble faire consensus. La question de l'animation et de l'administration de cet outil, s'il est validé, fera nécessairement l'objet de réflexions lors des prochaines étapes de ce projet.

La crise a retardé la mise en place d'une rencontre restituant les résultats de ce questionnaire. La prochaine phase, consiste donc à organiser une rencontre de restitution pour les associations intéressées et de convenir ensemble des modalités de conduite de ce projet. Des groupes de travail pourront être ainsi constitués, dans une logique de co-construction, pour définir les axes de travail nécessaires à la mise en œuvre de cette mutualisation, rassemblant les associations, les acteurs locaux et institutionnels concernés par les problématiques ciblées dans ce rapport.

# **ANNEXE : Questionnaire**

## QUESTIONNAIRE (réponse souhaitée avant le 31/12/2019)

Le **Conseil de Développement Territorial** s'intéresse à la création **d'un fonds inter-associatif** dont l'objectif consiste à créer un fonds d'entraide entre les associations du pays de Langres. Il souhaiterait, à ce titre, recenser les domaines mutualisables et les échanges possibles. Ce questionnaire a pour objet de définir une représentation de vos besoins en termes de matériel, de compétences et de finances.

Aucun outil n'est à ce jour défini, et nous sommes dans l'attente de vos propositions.

Le questionnaire s'articule autour de deux grandes parties :

- Première partie : définir le profil de votre association et recenser vos besoins,
- Deuxième partie : recenser les domaines de mutualisation possible entre associations.

### Partie 1 : définir le profil de votre association et recenser vos besoins

**Nom de l'association :**

**Nom du président :**

**Nom et prénom de la personne qui complète le questionnaire :**

**Fonction :**

**Mail :**

#### 1. Quel est votre domaine d'intervention (cochez la case concernée) :

1.  Service(s)
2.  Action sociale, santé
3.  Loisirs et vie sociale
4.  Sport
5.  Culture
6.  Patrimoine
7.  Education, formation professionnelle, insertion, enseignement
8.  Défense des droits, des causes et des intérêts
9.  Economie, services aux entreprises

#### 2. Quel est votre périmètre d'intervention : plusieurs réponses sont possibles

*(Ci-dessous une carte des Communautés de Communes)*

1.  CC du Grand Langres
2.  CC d'Auberive, Vingeanne et Montsaigeonnais
3.  CC des Savoir-Faire
4.  Autre

#### 3. Combien d'adhérents compte votre association ?

1.  Aucun adhérent
2.  Entre 1 et 10
3.  Entre 10 et 50
4.  Entre 50 et 100
5.  Plus de 100

**4. Est-ce que votre association est employeuse ?**

Oui  Non

**5. Disposez-vous des ressources nécessaires pour développer votre activité ?**

		Ou i	A améliorer	Non
1	Ressources matérielles (locaux, véhicules, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Ressources humaines : compétences liées aux salariés de l'association (organisation, gestion, management, formation, etc.) et/ou aux bénévoles (formation, implication, disponibilité, cohésion, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Ressources financières : trésorerie, apport en fonds propres, investissement, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Partie 2. Recenser les domaines de mutualisation possible entre associations**

**2. Matériel :**

**6. Seriez-vous intéressés pour mutualiser du matériel ?**

Oui  Non

**7. Si non, quels en seraient les freins ? (Passez directement à la partie B. Compétences)**

.....

.....

.....

.....

**8. Si oui, de quels matériels auriez-vous besoin ? Plusieurs réponses sont possibles.**

		Oui	Non
1	Matériel pour festivités	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Matériel scénique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Matériel numérique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Matériel administratif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Local	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Véhicule	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	Autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**9. Veuillez préciser**

Matériel pour festivités :

.....

Matériel scénique :

.....

Matériel numérique :

.....

Matériel administratif :

.....

Local :

.....

Véhicule :

.....

Autres :

.....

**10. Quels matériels pourriez-vous mettre à disposition ? *Plusieurs réponses sont possibles.***

		Oui	Non
1	Matériel pour festivités	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Matériel scénique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Matériel numérique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Matériel administratif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Local	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Véhicule	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	Autres	<input type="checkbox"/>	

**11. Veuillez préciser**

Matériel pour festivités :

.....

Matériel scénique :

.....

Matériel numérique :

.....

Matériel administratif :

.....

Local :

.....

Véhicule :

.....

Autres :

.....

12. Pour vous, quelles seraient les conditions de cette mutualisation ? (Exemple : contrat, charte, suivi, etc...)

.....  
.....  
.....

13. Quels outils proposeriez-vous pour mutualiser du matériel ?

**3. Compétences :**

14. Seriez-vous intéressés pour mettre en réseau des compétences entre associations ?

Oui       Non

15. Si non, quels seraient vos freins ? (Passez directement à la partie **C. Finances**)

.....  
.....  
.....

16. Si oui, de quelles compétences auriez-vous besoin ? *Plusieurs réponses sont possibles.*

		Oui	Non
1	Communiquer (rédaction de documents précis, conception de visuels, prise de parole, entretien, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Connaître et utiliser les outils numériques et informatiques (création de site internet, utilisation de logiciel et des réseaux sociaux, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Administrer une structure (connaître les obligations, organisation administrative, gestion des fichiers, élaboration d'outils de suivi, évaluer, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Gérer les ressources humaines (bénévoles, salariés)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Gérer les projets (identifier les ressources humaines, financières et opérationnelles, établir un programme de travail, gestion du stress, prise de décision, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Organiser et animer une réunion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	Gérer les aspects financiers d'une structure ou d'un projet (gestion financière et suivi comptable)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	Autres :	<input type="checkbox"/>	

7. Si autres,  
 précisez : .....

.....

.....

**17. Quelles compétences seriez-vous prêt à fournir ? Plusieurs réponses sont possibles.**

		Oui	Non
1	Communiquer (rédaction de documents précis, conception de visuels, prise de parole, entretien, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Connaître et utiliser les outils numériques et informatiques (création de site internet, utilisation de logiciel et des réseaux sociaux, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Administrer une structure (connaître les obligations, organisation administrative, gestion des fichiers, élaboration d'outils de suivi, évaluer, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Gérer les ressources humaines (bénévoles, salariés)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Gérer les projets (identifier les ressources humaines, financières et opérationnelles, établir un programme de travail, gestion du stress, prise de décision, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Organiser et animer une réunion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Gérer les aspects financiers d'une structure ou d'un projet (gestion financière et suivi comptable)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	Autres :	<input type="checkbox"/>	

7. Si autres,  
 précisez : .....

.....

.....

**18. Quels outils proposeriez-vous pour mutualiser des compétences inter associatives ?**

#### 4. Finances :

**19. Seriez-vous intéressés pour mutualiser des ressources financières (système d'avance et de prêts entre associations) ?**

- Oui       Non

**20. Si non, quels sont vos freins ? (Passez directement à la conclusion)**

.....  
.....  
.....  
.....

**21. Si oui, seriez-vous intéressés pour**

- Emprunter de l'argent (se reporter aux questions 22.23.24.)  
 Avancer de l'argent (se reporter aux questions 25.26.27.)

**22. Dans le cas d'un emprunt, de quelle somme auriez-vous besoin ?**

- Je ne souhaite pas emprunter d'argent  
 - de 5 000 €  
 Entre 5 000 et 10 000 €  
 Entre 10 000 € et 15 000 €  
 Entre 15 000 € et 20 000 €  
 + de 20 000 €

**23. Est-ce que ces besoins financiers sont ponctuels ou récurrents ?**

- Ponctuels       Récurrents

**24. A quelle période, auriez-vous besoin d'un apport financier ? (Plusieurs réponses sont possibles)**

- Janvier/février  
 Mars / avril  
 Mai /Juin  
 Juillet/aout  
 Septembre/octobre  
 Novembre/Décembre

**25. Dans le cas d'une avance, quelle somme souhaiteriez-vous prêter à une autre association ?**

- Je ne souhaite pas avancer d'argent  
 - de 1000 €  
 Entre 1 000 € et 2 000 €  
 Entre 2 000 € et 3 000 €  
 Entre 3 000 € et 4 000 €  
 Entre 4 000 € et 5 000 €

Entre 5 000 et 10 000 €

+ de 10 000 €

**26. Sous quelle(s) condition(s), prêteriez-vous cet argent ?**

.....  
.....  
.....  
.....

**27. Quels outils proposeriez-vous pour mutualiser des ressources financières ?**


**28. Conclusion :**

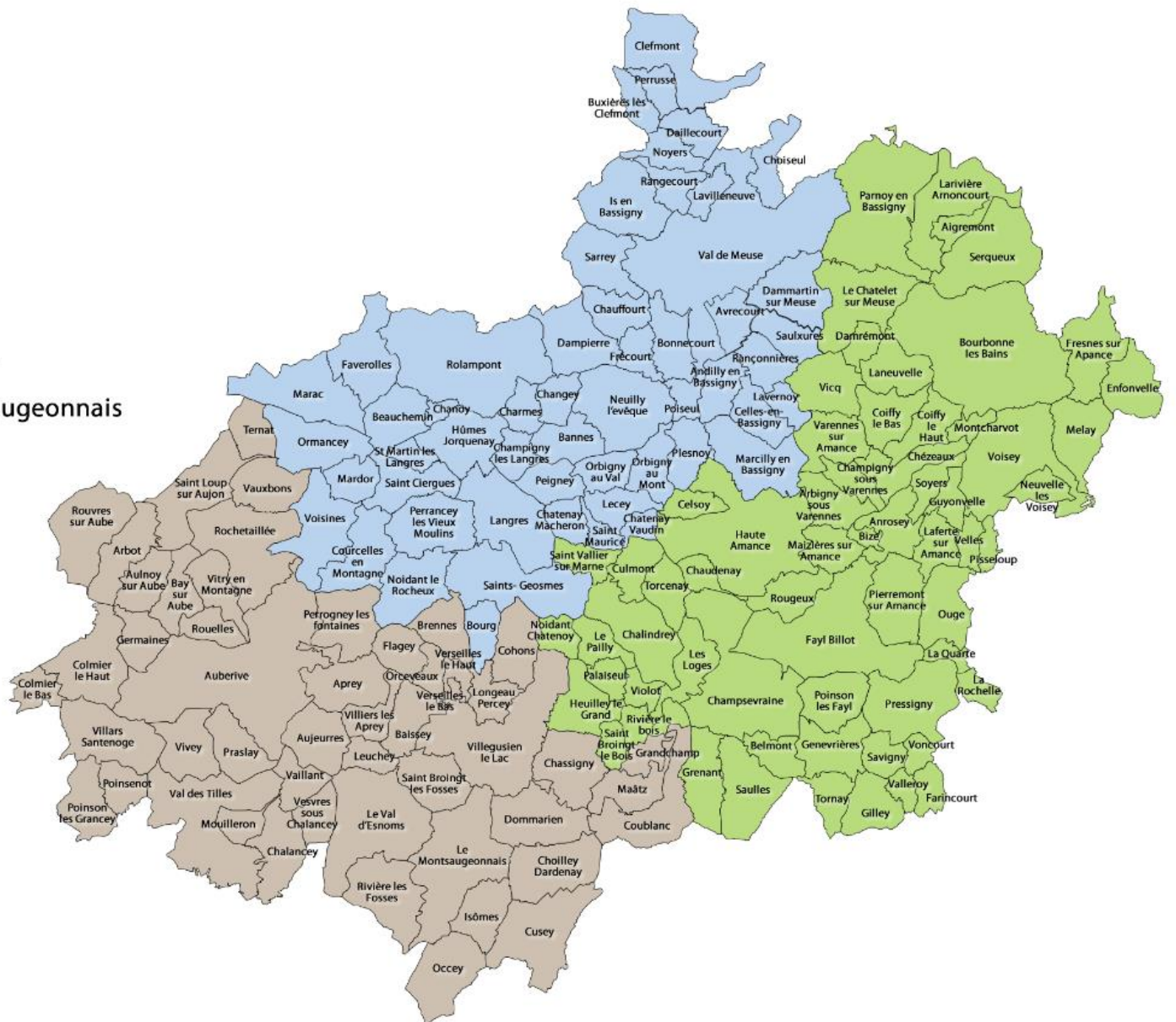
Nous vous remercions pour le temps que vous prendrez pour répondre à ce questionnaire et vous pouvez nous indiquer si vous souhaitez être associés à la restitution de ce questionnaire, qui aura lieu premier semestre 2020 :  Oui  Non

Si vous n'avez pas accès à internet, vous pouvez déposer ou envoyer ce questionnaire à :

**Conseil de Développement Territorial  
215, avenue du 21<sup>o</sup> Régiment d'Infanterie  
52 200 LANGRES**

### Communautés de communes

-  Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais
-  Grand Langres
-  Savoir-Faire





CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

---

**PAYS DE LANGRES**

## CONTACT

CDT du Pays de Langres  
21 5 av. du 21<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie – BP 20042  
52205 LANGRES  
03 25 84 10 00

[www.pays-langres.fr](http://www.pays-langres.fr)